



Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse et Conseiller Départemental de Bourgneuf

<https://www.jjlozach.fr>

5 février 2021. Ligues fermées dans le sport : attention danger!
Tribune parue dans Libération, par Jean-Jacques Lozach et Régis Juanico, Député de la Loire.

Date : 12 février 2021





Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse et Conseiller Départemental de Bourgneuf

<https://www.jjlozach.fr>

Le développement croissant de ligues fermées européennes, basées sur le modèle nord-américain, privilégie une gestion principalement financière et encourage une logique de marchandisation extrême de la pratique du haut niveau.

par **Jean-Jacques Lozach, Sénateur PS de la Creuse et rapporteur pour avis du budget des Sports au Sénat et Régis Juanico,**

Député Généralistes de la Loire, Co-président du groupe de travail sur les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 à l'Assemblée Nationale.

La résurgence du débat sur une superligue fermée de football qui réunirait vingt clubs, dont le PSG, interroge notre vision globale du sport. La position courageuse de rejet exprimée par la Fifa et l'UEFA ne saurait dissiper nos inquiétudes ; ce type de tentative ayant abouti dans certaines disciplines.

Par opposition aux ligues ouvertes, le développement croissant de ligues fermées européennes, mises en place sur le modèle des structures nord-américaines et faisant primer des considérations économiques (investissements massifs, besoin de les sécuriser), vient directement menacer notre modèle sportif et fragiliser les institutions sportives nationales.

Il y a quelques années, le basket européen fut traversé par un conflit opposant la Fédération internationale (Fiba) et l'Euroleague, pour le contrôle des coupes d'Europe. Cette guerre de pouvoir relève d'un bras de fer entre une instance fédérale porteuse d'une mission d'intérêt général et une structure privée dominée prioritairement par la course aux gains financiers.

Lutte d'influence

Les caractéristiques de cette lutte d'influence se posent en termes antinomiques. D'un côté?: la défense d'une fonction de service public et des vertus véhiculées par le sport?; l'organisation de compétitions fondées exclusivement sur les résultats et l'équité?; un souhait de régulation financière et de traçabilité des flux?; l'obligation de réaction par rapport à des initiatives extérieures, bousculant les habitudes de fonctionnement?; l'accès du plus grand nombre au suivi des rencontres. Et de l'autre côté?: la défense des intérêts particuliers des actionnaires et propriétaires de clubs, ignorant les multiples contributions du financement public (équipement, formation, encadrement, équipes nationales...)?; l'autonomie et le rétrécissement du nombre d'acteurs, dans un contexte de financiarisation du sport professionnel?; l'adhésion des clubs les plus riches?; la sécurisation des investissements et un impact médiatique optimal?; l'adossement à un gros partenaire privé?; la création envisagée, à plus ou moins long terme, d'une ligue fermée sur le modèle des franchises américaines, à partir de références aussi financières que sportives.

La nature des enjeux concernés fait que le mouvement sportif international, du Comité international olympique (CIO) aux fédérations internationales, ne pourra demeurer longtemps sans décisions fortes, fixant un cadre général aux acteurs de ces confrontations.

L'actualité du foot européen nous renvoie aux années 2000, avec la constitution du G14, élite financière des clubs les plus dominants, souhaitant traduire en suprématie sportive leur suprématie budgétaire. Cette concentration allait inévitablement conduire à un football à plusieurs vitesses, dominé par un «syndicat des puissants». Pascal



Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse et Conseiller Départemental de Bourgneuf

<https://www.jjlozach.fr>

Boniface résumait ainsi l'état d'esprit des initiateurs : «*Ces clubs estiment que, puisqu'ils sont les employeurs des footballeurs, ils sont les propriétaires du football.*» ; ces clubs s'efforçant de réduire les risques de leurs investissements à travers un championnat fermé, illustration aboutie du sport business.

La course aux profits

Dans ce scénario, la force de l'argent devient le déterminant quasi exclusif du résultat ; le paradoxe réside dans la cohabitation d'une vision économique ultralibérale (on n'entrave pas la création du petit club fermé des ultra-riches) avec une exigence de protectionnisme (on reste entre soi, en dénaturant l'aspect aléatoire de la compétition, par la suppression des montées et descentes du championnat). Or, le souci de l'universalité du football sous-entend une solidarité entre riches et pauvres, une prise en compte du rôle primordial de la formation dans la carrière du sportif. Le G14 a été dissous en janvier 2008. Mais régulièrement resurgit dans d'autres disciplines avec cette logique de marchandisation extrême de la pratique du haut niveau (par exemple avec la TPO, propriété des droits économiques des joueurs par tiers).

Le rugby n'échappe pas à cette course aux profits ; des discussions sont en cours pour faire passer le Tournoi des six nations, compétition fondée en 1883, sous seing privé via une société commerciale.

Les sports individuels ne sont pas à l'abri de ces tentatives. La [réforme de la Coupe Davis](#), inaugurée en 2019, promue par le fonds d'investissement Kosmos sous la présidence du footballeur Gerard Piqué, l'illustre sèchement. Ramassée (phase finale d'une semaine), organisée en clôture de saison, sur terrain neutre et richement dotée (22,5 millions d'euros par an), cette nouvelle épreuve enterre une compétition historique, accessible en clair, support de grands moments de partage, d'émotions et qui a certainement concouru et favorisé le développement de la pratique du tennis en France.

Avec la création de l'ISL (International Swimming League), la natation connaît une évolution similaire, depuis 2019.

Le rayonnement du sport professionnel ne peut passer exclusivement par le seul objectif d'un gain maximum d'argent pour les propriétaires de clubs ou les initiatives de fonds souverains. Il repose sur un soubassement constitué par les vertus du sport éducatif, dont les Etats et le mouvement sportif demeurent les garants. Aussi, il nous semble urgent qu'au sein du mouvement sportif, une ambitieuse réflexion s'engage sur les conséquences économiques et financières de la mondialisation dans le domaine des compétitions internationales?; leur évolution maîtrisée doit caractériser la modernisation du sport et la promotion des valeurs de l'olympisme.